

Chères Alexoises, chers Alexois,

L'été s'est installé, profitons de ces moments de chaleur et de détente dans notre beau village et ses alentours. Nous sommes toujours dans une période évolutive, nous ne manquerons pas de vous informer au mieux... Merci de ne pas relâcher votre vigilance, le Covid-19 est toujours parmi nous... Bel été à tous !

Continuez à prendre soin de vous
Emmanuelle Rossi
Adjointe à la communication

CINÉMA

Bonne nouvelle, le cinéma reprend son activité !

Adulte :

Samedi 29 août à 20h30 à l'Espace 1.2.3. **La bonne épouse.**

Enfant :

Jeudi 27 août à 14h à l'Espace 1.2.3. **Dream.**

Tarifs : adulte : 5€, enfant : 1€

MUSIQUE

chez nos voisins



CONCERTS GRATUITS

à MENTHON-SAINT-BERNARD **sur la plage**
tous les **vendredis soirs** de 18h45 à 20h
en juillet et août.



MARCHÉS de l'été

à **BLUFFY** - place de la mairie

les **vendredis soirs** de 16h à 20h. Producteurs locaux.
les **dimanches** de 9h30 à 12h. Marché des commerçants.

à **THÔNES** - place Avet

les **jeudis soirs** de 17h à 20h. Producteurs locaux.

VOYAGER... sur Annecy et ses alentours

Se déplacer en bus sur l'ensemble du Grand Annecy c'est possible au prix d'un ticket Sibra, depuis le col de Bluffy pour 1.50€. Les horaires restent ceux de Lihsa, ligne 62. Le ticket peut être acheté à l'unité dans le bus (obligation de faire l'appoint). Participez à la mobilité de la région, tout en faisant un petit geste pour la planète !

SENTIERS PÉDESTRES

Une carte recensant les sentiers pédestres des 12 communes de la CCVT (Communauté de Commune des Vallées de Thônes) dont notre village Alex, est en vente à la mairie au prix de 5€.



Compteur d'eau

Le relevé des compteurs d'eau se fera en juillet et août. Merci de réserver le meilleur accueil à nos agents communaux.

En cas de canicule

Si besoin, des rafraîchisseurs seront mis en service dans une salle de la Mairie.

Pensez à vos voisins

Les chiens errants sont interdits et surtout peuvent être dangereux pour les piétons et cyclistes. De même, les aboiements sont difficilement supportables. Les feux de jardin sont interdits. Amenez vos déchets en déchetterie ou compostez.

Merci de respecter ces horaires pour vos travaux :

Jours ouvrables : 8h à 20h

Samedi : 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Dimanche et jours fériés :
10h à 12h

Merci de toutes ces attentions particulières qui permettent de bien vivre ensemble, dans nos hameaux.

JOURNÉE DE FORMATION INITIALE AUX 1^{ers} SECOURS (PSC1)

Animés par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), l'an dernier, trois stages de formation aux premiers secours ont été organisés. Nous pourrions reconduire cette opération en automne, plutôt un samedi. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de la Mairie. Pour marquer son engagement, la Mairie propose de prendre en charge la moitié du coût du stage.

DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES

Les apiculteurs doivent obligatoirement faire une déclaration annuelle de leurs ruches entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>



DÉCLAREZ VOS RUCHES
ENTRE LE 1^{er} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

URBANISME

La révision spécifique n°1 approuvée par délibération n° 2020-004 en date du 2 mars 2020 est devenue exécutoire à compter du 3 juillet 2020. Le dossier du PLU révisé et approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture de la Haute-Savoie. Il est également consultable sur le site internet de la commune : www.alex-village.com.

L'AUBERGE D'ALEX



L'Auberge d'Alex est ouverte et vous accueille en terrasse ou dans la salle en respectant les distances sanitaires entre chaque convive.

Le restaurant est ouvert le midi du lundi au dimanche sauf mercredi.

Le soir, jeudi pour les pizzas uniquement et vendredi, samedi à la carte.

Vos réservations au 04 50 44 08 47.

N'hésitez pas à passez pour le café du matin, et vous tenir au courant de leurs évènements...

RESTAURATION À EMPORTER



Croc Poulets est présent sur la place de l'Église d'Alex,
le mercredi de 19h à 20h30

Si possible, merci de réserver au **06 64 23 18 07**.



O'Flamm's truck ne sera pas présent à Alex pour la période du 14 juillet à fin août, mais sera de retour dès la rentrée pour vous régaler avec ses tartes flambées salées et sucrées le mardi soir de 18h à 20h. Vos commandes au **06 58 83 36 56**.

Mairie

Elle reste ouverte tout l'été aux horaires habituels. Néanmoins il y aura une fermeture exceptionnelle le 23 et 24 juillet.

Bibliothèque

Elle est ouverte aux horaires habituels :
mardi 16h30 à 18h30
mercredi 14h à 17h
samedi 9h -12h et 14h-17h
bibliotheque@alex-village.com
Tél. 06 23 93 43 13.

Déchetterie

Petit rappel : suite au confinement, des erreurs de tri ont été constatées dans les moloks (dépôts de sacs de plâtre, petit électroménager...). Cela coûte cher, donc merci de reprendre vos bonnes habitudes !

Le déconfinement se poursuivant, toutes les déchetteries sont à nouveau accessibles sans réservation, aux horaires habituels.

Toutefois, le nombre de véhicules sur les plateformes reste limité afin de respecter les consignes de distanciation.

Plus d'infos sur le site de la CCVT : www.ccv.t.fr

Recyclerie de la Tournette

Réouverture depuis le 1^{er} juillet les mercredi, samedi et dimanche de 14h à 19h.

À VENIR

- ♦ 13 septembre : VIDE-GRENIERS
- ♦ 19 septembre : DES FOULÉES POUR SIMÉON
- ♦ 26-27 septembre : FÊTE DE LA GASTRONOMIE, nouvelle formule.